



# Procès-Verbal n°236

*(Conseil d'administration du 29 mars 2018 à Chambray les Tours)*

**Présents :** Dominique Bachelier, Albane Bouteiller, Pascal Caraty, Marie Delaval , Martial Djebré, Myriam Rapiteau, Yves Scaviner

**Excusés :** Véronique Lethorey, Fabien Rousselet, Sophie Petit

## **Ordre du Jour**

Election des membres du bureau,  
Validation des Compte-rendu de CA,  
Bilan du Congrès et de l'AG,  
Point sur le diagnostic du schéma départemental,  
Stages d'orchestre,  
Site internet de l'UDEM,  
Plan de formation,  
Questions diverses.

## **Elections du bureau**

Président : Dominique Bachelier, élu à l'unanimité  
Trésorier : Fabien Rousselet, élu à l'unanimité  
Secrétaire : Marie Delaval, élue à l'unanimité  
Vice-Présidente : Véronique Lethorey, élue à l'unanimité  
Trésorière adjointe : Albane Bouteiller, élue à l'unanimité  
Secrétaire adjoint : Martial Djebré, élu à l'unanimité

## **I Validation du CR des trois derniers PV**

Les procès-verbaux n° 233, 234 et 235 sont validés à l'unanimité.

## **II Retour du congrès**

En dépit de quelques absences excusées, les structures UDEM étaient bien représentées lors de ce congrès.

L'UDESMA n'était représentée que par son Président, Pierre Soufflet.

Bien qu'intéressantes, les présentations des intervenants sur la thématique de l'éducation artistique et culturelle ont été un peu longues au regard du temps imparti, et cela a malheureusement écourté les débats.

Sont intervenus successivement Patrick Huszti (CD37), Isabelle Grégoire (directrice du CFMI de Tours), Isabelle Magnan (conseillère départementale EN), Adeline Robin (Coordinatrice départementale pour l'éducation artistique et culturelle), Philippe Compagnon (chargé de formation au Pôle sup de Poitiers).

Jean-Daniel Michel (médiation jeunesse, art et culture), modérateur de cette fin de matinée de débats, est intervenu en fin de matinée, en synthétisant les interventions et en reliant les différents sujets avec les interrogations exprimées.

Il n'y avait pas d'élus représentant le département.

### **III Point sur le diagnostic du schéma départemental**

Le devis établi par Jean Daniel Michel pour mener à bien ce diagnostic du schéma départemental s'élève à 10 800€. Le cofinancement sera assuré pour 60% par l'UDEM 37 et pour les 40% restants par L'UDESMA, en fonction de la trésorerie des deux associations. Le Président Dominique Bachelier dit attendre la validation du CD37 sur le montage et le contenu de ce devis. Pour mémoire, la prestation prévoit 10 à 12 jours de travail sur sites, la rédaction d'un questionnaire destiné aux écoles de musique et la rédaction d'une synthèse.

La démarche proposée par Jean Daniel repose sur la création :

**D'un comité de pilotage** regroupant le CFMI, le CRR, les CRC, l'UDESMA, l'UDEM, le CD37 et peut être les CMR

**De comités techniques** qui fonctionneront par groupes de travail dédiés à diverses thématiques, comme par exemple :

- Les politiques territoriales et les écoles centre
- L'évolution de l'offre et des missions des différentes structures
- Le rôle du CRR de Tours et du CRC de Joué les Tours
- La place des dumistes,
- L'articulation des missions et leur mutualisation entre l'UDEM et l'UDESMA,
- Les projets d'établissement.

Il est prévu l'organisation de réunions par territoire, des questionnaires aux écoles et des interviews, Jean Daniel Michel faisant la synthèse de ces travaux.

Ce travail servira de base au département pour rédiger son nouveau schéma départemental.

La restitution de ce travail devrait se faire lors du prochain congrès de l'UDEM en 2019.

Il est acté que l'intervention de Jean Daniel Michel fera l'état des lieux du schéma départemental de 2006 rédigé par Jean-Marie Pacquetteau et de ses objectifs de l'époque.

### **IV Stages d'orchestres**

Les plaquettes de présentation et d'inscription sont éditées mais pas encore communiquées.

Elles seront prochainement expédiées aux écoles de musique par Barbara (EM Amboise).

A ce jour, nous enregistrons très peu d'inscriptions (Cadet : 0, Junior 3, cordes 1)

En plus d'un nombre de stagiaires suffisant, l'idéal est d'atteindre un équilibre entre les pupitres.

Stage de direction d'orchestre : La question de savoir s'il faut donner du travail en amont aux stagiaires a été débattue. Il semble que le contenu de ce stage ne soit pas suffisant mais peut-il en être autrement pour un stage de 4 jours ?

2 personnes titulaires du BAFA sont recherchées pour encadrer le stage de cordes. Marie sollicitera le réseau « animation jeunesse » de l'Aubrière. Il est prévu de rémunérer ces personnes à hauteur de 250 € net.

Il reste à régler le problème de la restauration. Une alternative existe entre la prise de repas au Flunch ou la solution de la livraison des repas sur place en liaison froide.

Il n'est en effet pas envisageable d'opter pour les bus du réseau Fil Bleu qui imposent un trajet de 1h30 A/R avec changement). Dominique attend un devis de la société Kéolis pour un transport plus rapide et direct vers Flunch.

L'option du repas sur place pose le problème de la disponibilité d'une salle pouvant servir de réfectoire et de stockage de repas.

Concert des stagiaires à l'espace Malraux et annonce des dotations d'instruments cofinancés par le CD37 : La Compagnie du coin ne sera pas sollicitée cette année pour animer l'événement. Tout le monde s'accorde sur un nécessaire changement.

C'est Hubert Chevalier (théâtre) qui a été retenu pour animer la cérémonie a été retenue. La participation du Biliband est reconduite.

La restitution physique des instruments se fera ultérieurement.

## **V Site UDEM**

Dans les « Actualités » figureront les informations départementales, gérés par le webmaster (Président et la secrétaire)

La rubrique « Evénements » sera ouverte à tous. Les codes d'accès seront envoyés prochainement aux écoles.

## **VI Plan de formation**

Il importe de faire des propositions rapidement.

Le budget formation prévu par l'UDEM37 s'élève à plus de 5000€.

Faire en sorte que ces formations diffèrent de celles organisées par Uniformation ou le CNFPT.

Sur ce sujet, un courrier sera adressé au ministère de la culture via la fédération nationale et à ces deux entités pour que les propositions relatives à nos métiers soient plus en phase avec nos besoins.

Cette année, les propositions seront prioritairement à destination des personnels administratifs.

Thème possible pour les écoles associatives : questions juridiques RH (possible intervention d'un membre du CNEA). Planification possible en octobre.

Thème possible pour les écoles territoriales : statut des fonctionnaires. Intervenants envisagés : Lydie Grondin qui a été salariée du CNFPT, Pierre Henry Thomaso directeur RH du Centre Pompidou, ainsi que Philippe Tanh rédacteur d'articles dans la lettre du musicien.

On va solliciter des structures en proximité géographique de transport ferrovière pour des questions pratiques.

Pascal se charge de contacter ces intervenants.

## **VII Questions diverses**

- S'agissant du CNEA, la question des cotisations des écoles de musique associatives a été évoquée. Il semble que ces écoles devraient payer moins cher dans la mesure où l'UDEM 37 cotise déjà en direct auprès du CNEA à hauteur de 500€ par an. Ce ne semble pas être le cas pour toutes, Pascal C. doit contacter le CNEA pour éclaircir ce point.

-Existe-t-il un logiciel qui puisse fonctionner en réseau entre écoles de musique d'un territoire ?

-Comment créer un groupement d'employeurs ?

***Prochaine réunion est programmée le 17/05 à 9h30 à l'EMM de Chambray les Tours.***